

I. INTRODUCTION.

La Société Nationale des Chemins de Fer Belges a demandé à la SOBEMAP d'étudier la valeur des affiches qu'elle utilise dans 459 gares belges.

Cette valeur se mesure traditionnellement à deux niveaux en matière d'affichage :

- premier niveau : - mesure du nombre de contacts possibles offerts par chaque affiche ou par un réseau d'affiches ; (ou O. T. S., occasion de voir ou encore répétition)
- le nombre de personnes différentes ayant eu l'occasion de voir ces affiches ; (ou Couverture)
- second niveau : - la mémorisation effective du sujet indiqué ou présenté sur les affiches ;
- la valeur de conviction du message ou son aptitude plus ou moins grande à communiquer.

A chaque niveau se réalise systématiquement la description socio-économique et démographique des personnes interrogées.

Cette proposition s'attachera dès lors à :

- établir les principes méthodologiques régissant ce type de recherche ;
- définir la méthode d'enquête et d'échantillonnage ;
- étudier les divers types de résultats à obtenir ;
- fixer les modalités de coûts et délais de réalisation d'un tel programme.